L'Egalité de Roubaix — Tourcoing

ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 45, rue de la Gare (Téléphone 351.17) sont ouverts au public tous les jours, de 9 à 12 et de 14 à 18 heures. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AVANT 17 heures.

Camouflez vos lumières

Dans la nuit du 22 au 23 janvier, le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 17 h. 29 à 8 h. 35.

A TRAVERS LA VILLE

VOL D'UNE AUTOMOBILE...

Au cours de la soirée de mercredi, entre 17 h. 50 et 18 h. une automobile immatriculée 5059 MD 6 a été volée alors qu'elle se trouvait en stationnement dans la rue de l'Hospice. Ce véhicule appartient à M. Victor Glorieux, industriel, 10 rue du Manège, qui a déposé une plainte au 2e arrondissement.

...D'UNE BICYCLETTE...

Face au Bureau de Postes principal, boulevard Gambetta, un bécanier a subtilisé le vélo de M. Hubert Pamelaere, 45 ans, chef de chantier, 6 rue des Ecoles, à Baisieux, alors que ce dernier était entré dans l'établissement vers midi. Comme il subit un préjudice de 1 200 francs ce dernier a déposé une plainte au 3e arrondissement.

...ET D'UN PORTE-MONNAIE

Hier, vers 10 h. 30, Mme Vanthemst, née Angèle Lambiain, 56 ans, ménagère, 81, rue Decrème cour Parent, 7, se trouvait dans un magasin de la rue Pierre-Motte. Lorsqu'elle voulut régler le montant de ses emplettes, elle constata la disparition de son porte-monnaie renfermant une somme de 200 fr. Plainte a été enregistrée et enquête en cours.

EN PIECES DETACHEES

Au cours de la matinée d'hier, Charles Chuin, 53 ans, manœuvre, a trouvé, à proximité de son domicile, 10, rue du Luxembourg, une bicyclette de dame à laquelle il manquait les roues et la selle. Il a déposé sa trouvaille au Commissariat central ou le propriétaire pourra la réclamer.

LES TRANSPORTS ILLICITES

Le service de la répression des fraudes poursuit inlassablement sa surveillance notamment en gare de Roubaix et au terminus du tramway Monge. Il a, de la Libertè. Hier, il a procédé à la rédaction de trente procès-verbaux, pour transport de 182 k. 400 de haricots, deux pour 12 k. de beurre, un pour 33 œufs et un dernier pour cinq kilos de pois. Toutes ces denrées ont été confisquées et remises au service du ravitaillement général.

ET LES PRIX

Marchande de fourrures 51 bis, Grande R. N., Mme Blanche Vanherberghe, 40 ans, a omis d'afficher le prix des articles exposés à la vitrine de son magasin. Cette négligence a été sanctionnée par une contravention.

SOYEZ EN REGLE

La police a rédigé des procès-verbaux à la charge de :

Fernand Willems, 43 ans, entrepreneur de peinture, 41 ter, rue des Piats, à Tourcoing, pour mauvaise tenue de son carnet de bord.

— Robert Bavay, 36 ans, chauffeur d'auto, avenue Jean Jaurès, à Condé-sur-Escaut, pour avoir piloté un véhicule à gazogène sans qu'il soit muni des accessoires réglementaires tels que pelle, pioche, extincteur, etc...

— André Bie, 38 ans, négociant, 6, rue d'Eylau, à Lille, pour les mêmes raisons.

TOUJOURS LES CYCLISTES

Pour défaut d'éclairage à bicyclette, la police a verbalisé à l'encontre de Maurice Roizard, 46 ans, représentant, rue Charles Delannoy, à Troyes (Aube), Paul Vandeputte, 35 ans, piqueur, 29, rue du Capreau, à Wasquehal, et Joseph Ben Zais, ébarbeur, rue Newton, cour Couteau, 5, à Roubaix.

— Même sanction a été prise à l'encontre de Xavier Hue, 23 ans, employé, 4, rue Henri-Bossut, pour avoir circulé sur un trottoir du boulevard de Lyon.

DU 15 AU 31 JANVIER — QUINZAINE NATIONALE — DU 15 AU 31 JANVIER

"Sauvez l'enfance!"

ANTITUBERCULEUSE

LE RAVITAILLEMENT

La distribution des tickets de ravitaillement valables du 1er au 28 février aura lieu salle Henri Wattrez, rue de l'Hospice, dans l'ordre ci-après, de 8 h. 30 à 11 h. 45 et de 14 h. 15 à 17 h. 45.

Le numérotage ayant été changé, les consommateurs sont priés de vérifier leur numéro de carte d'alimentation avant de se présenter pour retirer leurs tickets.

Lundi 25 janvier. — Le matin, nos 1 à 4.000 ; soir, 4.001 à 8.000.

Mardi 26. — Matin, 8.001 à 12.000 ; soir, 12.001 à 16.000.

Mercredi 27. — Matin, 16.001 à 20.000 ; soir, 20.001 à 24.000.

Jeudi 28. — Matin, 24.001 à 28.000 ; soir, 28.001 à 32.000.

Vendredi 29. — Matin, 32.001 à 36.000 ; soir, 36.001 à la fin.

Samedi 30. — Matin, retardataires.

AVIS TRES IMPORTANT

Les retardataires ne seront servis que dans la matinée du 30 janvier, de 6 h. 30 à 11 h. 45.

Supplements. — La distribution des tickets supplémentaires pour les futures mamans, du pain supplémentaire aux prisonniers de guerre libérés aura lieu en même temps et dans le même ordre au guichet 5.

Travailleurs lourds. — Les travailleurs lourds doivent présenter la carte remise par leur employeur et signée par lui ou son représentant, avec le cachet de la firme, en même temps que la carte individuelle d'alimentation.

Ouvriers agricoles. — Les ouvriers agricoles titulaires de la carte « C » doivent fournir, chaque mois, une attestation certifiant qu'ils ne sont pas nourris par leur employeur. L'ouvrier agricole devra également, sur cette attestation, indiquer qu'il possède ou ne possède pas de vache.

Coupons supplémentaires de charbon. — Les coupons supplémentaires de charbon pour février pour les enfants de zéro à deux ans, les familles de dix personnes et plus, les mutilés cent pour cent, les aveugles seront délivrés en même temps. Les chefs de famille les présenteront lors de l'inscription dans leur secteur. Les mutilés à cent pour cent devront présenter leur carte spéciale d'invalidité ainsi que leur carte d'alimentation.

Savon supplémentaire pour professions salissantes. — Les ouvriers domiciliés à Roubaix et travaillant dans une entreprise située sur une autre commune présenteront tous les deux mois un certificat de leur employeur constatant l'emploi qu'ils occupent.

Les artisans et commerçants susceptibles de bénéficier du savon supplémentaire produiront une attestation indiquant la corporation à laquelle ils sont attachés, leur numéro du registre des métiers ou de commerce, ainsi que le numéro de la carte d'alimentation. Cette attestation sera valable un an, mais les intéressés auront à faire part des changements intervenus dans leur situation (cessation de métier ou de commerce).

Se munir des cartes individuelles d'alimentation.

Pour les futures mamans, se munir de la carte de grossesse.

Les feuilles de tickets attribuées après le cinquième jour de chaque mois seront amputées des tickets correspondant aux jours écoulés.

Les consommateurs sont invités à se munir de la carte d'alimentation, de la carte d'habillement et du livret de famille pour toute démarche à effectuer dans les services du ravitaillement.

Viande de cheval

Le centre d'abatage informe les consommateurs que de la viande de cheval a été attribuée aux bouchers chevalins suivants :

MM. Merlin, 173, rue de l'Epeule, à Roubaix ; Stérlynck, 26, rue de Rome, à Roubaix.

Une conférence aux jardins populaires

La prochaine conférence horticole du Secours National aura lieu dimanche 24, à 10 h., dans la salle de l'Hippodrome de Roubaix.

M. Depuit parlera sur la meilleure façon de préparer les couches aux petits jardins. Les billets de la tombola qui sera faite en fin de réunion ne seront plus distribués après 10 heures.

AUX VEUVES DE GUERRE

Nous rappelons aux veuves de guerre (1914-1918 et 1939-1940) de se rendre au Foyer du Mutilé, 3, rue de l'Espérance, le dimanche 24 février, à 15 h. 30. Des communications très importantes les concernant leur seront faites.

Les veuves de guerre soucieuses de leur devoir de solidarité ne doivent pas manquer à cet appel.

Cartes de jardinage

Nous rappelons que la carte de jardinage sera distribuée vendredi 22 courant, de 8 h. 30 à 11 h. 45 et de 14 h. 15 à 17 h. 45. C.

Les jardiniers sont invités à se faire servir le jour indiqué. En effet, les retardataires ne pourront recevoir leur carte qu'à partir du 1er février.

Sociétés et Comités

ASSOCIATION ANCIENS ELEVES INSTITUT TURGOT. — Les membres sont priés de bien vouloir régler leur cotisation de 1943 et celles en retard au siège, rue du Collège, 76, ou une permanence est assurée tous les dimanches, de 10 h. à midi, ou par versement au compte chèques postaux, Lille N° 29 914. Scolaires, cours professionnels, actifs, 10 fr. ; honoraires, 15 fr. Inscription des nouveaux membres. Tous les dimanches, ping-pong au siège.

SOCIETES SPORTIVES

LE CROSS D'EXCELSIOR. — L'excelsior de Roubaix-Tourcoing organise dimanche, à 14 h. 30, une grande journée de cross qui groupera les meilleures équipes et plusieurs grands champions nordistes. Le programme comporte un cross à 3 km. réservé aux cadets, 6 km. réservé aux juniors, 9 km. réservé aux seniors, et se disputera aux alentours du Stade Amédée Prouvost, avec arrivée et départ sur la piste de ce dernier terrain. Il sera réservé aux athlètes licenciés du Comité des Flandres d'Athlétisme.

De nombreux et superbes prix individuels récompenseront les lauréats.

Pour tous renseignements et engagements s'adresser à M. Emile Descamps, 20, rue de Cassel, à Roubaix.

TRAMWAYS

SAMEDI, à 8 heures

LE GROS SUCCÈS

L'ASSASSIN HABITE AU 21

UN FILM PASSIONNANT

2.530

ETAT CIVIL

Naissances. — Bernard Hespel, rue du Luxembourg, 31 ; Marie Veesken, rue de Constantine, 42, née rue Daubenton, 219.

Publications. — Gérard Olivier, industriel, Grande Rue, 102, et Françoise Dansette, s. p., d'Armentières, rue Sadi-Carnot, 90 ; Robert Delattre, contremaître de teinture, rue de France, 45, à Wattrelos, et Nelly Bourgeois, bonnetière, rue Bernard, 46, cour Vliège, 3.

Décès. — Daniel Vermeulen, 4 jours, rue des Parvenus, 21 ; Berthe Prouvost, épouse Hespel, 56 ans, rue Kléber, 10, cour Cabaret, 2 ; César Poignet, 73 ans, rue de Barbieux, 85 ; Colette De Clerck, Vve De Cock, 69 ans, rue de Blanchemaille, 37 ; Constant Pollet, 83 ans, rue Racine, 42.

GRAND THÉATRE DE ROUBAIX

DIMANCHE 24 JANVIER

PREMIERE MATINEE à 14 HEURES

LA TOSCA

OPÉRA EN TROIS ACTES

Deuxième Matinée à 15 heures

GLADYS

OPÉRETTE EN TROIS ACTES

Location comme d'usage au CAFÉ DU THEATRE. — Tél. : 340.09

2528

WASQUEHAL

Distribution des tickets de ravitaillement au Capreau

La distribution des tickets de rationnement du mois de février seront distribués à la salle du patronage rue de Tourcoing, samedi, de 8 h. 30 à midi pour les rues Voltaire, du Triez, avenue Lyautey, rue de Mouvaux, rue Lamartine, quai des Alliés, rue de l'Abbé-Lemire et de 14 à 17 h. 30 pour les rues Guynemer, Guilbaud, A.-Rigot, Turgot, Christophe-Colomb et de Roubaix.

Lundi 28, de 8 h. 30 à midi, pour les rues des Ecoles, rue Nedaud, cité laborieuse, rue du Pont, rue A.-Dubois, et rue de Mulhouse et de 14 à 17 h. 30 pour les rues des Champs, des Fleurs, de Colmar, A.-Briand, sentier des Briques, quai des Canotiers, chemin de la Planche au Riez, cité de la Renaissance, sentier du Canal, rue Jacquart, rue Ch.-Delescluse, et rue Testelin.

Mardi 26, de 8 h. 30 à midi, pour la rue de Tourcoing et de 14 à 17 h. 30 pour la cour Lepers, les rues Watteau, Eugène-Guillaume, Cocheteux, Favreuil, Philippe-le-Bon, Lafontaine, Carpeaux, de la Scierie et Rosa-Bonheure. Les retardataires seront servis ultérieurement au Centre.

Une représentation de gala au profit des diverses œuvres de la ville

La fête qui se déroulera dimanche 24 à 16 h. en la salle des fêtes du Capreau et organisée au profit des diverses œuvres communales s'annonce comme devant remporter un succès sans précédent.

On sait que c'est l'opérette « Les Cloches de Corneville » qui sera interprétée et jouée par l'excellente troupe du Groupe Lyrique Croisien, accompagnée par un brillant orchestre dirigé par M. Ed. Crève.

Les dernières places sont en vente au prix de 20, 15 et 10 francs aux endroits suivants : chez M. Biquet, 203, rue des Villas ; chez M. Vanneste, 200, rue Coli ; chez M. Samain, rue de Tourcoing et au Café Dupréelle, place Fénelon.

La location et le numérotage des tickets pris à l'avance auront lieu demain samedi de 9 h. à midi à la salle des fêtes rue de Roubaix.

DISTRIBUTION DE PLANTS DE POMMES DE TERRE

Les jardiniers adhérents de la Société des Jardins populaires de Roubaix inscrits pour les plants de pommes de terre pourront les retirer samedi, de 14 h. 30 à 17 h. 30, à la salle des fêtes rue Jean-Macé, sur présentation de la carte de jardinage. Ceux n'ayant pas été servis devront se faire inscrire demain samedi de 9 h. à 11 h. 30 à la même salle. Aucune inscription ne sera reçue l'après-midi.

LE REPAS ET LA MATINEE RECREATIVE OFFERTS AUX ORPHELINS DE GUERRE ET AUX ENFANTS DE PRISONNIERS

Le Comité local d'assistance aux prisonniers a voulu donner une journée de bonheur aux enfants privés de leurs papas. Il a entièrement réussi. Ce fut d'abord jeudi à 13 h. dans le local de la Filature du Nord, un copieux repas préparé avec soin et servi par des aimables dames et demoiselles. On remarquait notamment la présence de Mme Henri Detailleur, maire, et de Mme Hennequin, conseiller municipal qui se dévoue sans compter.

Dans une atmosphère de joie, les plats succédaient aux plats accueillis par un bel appétit. Ce repas se termina par une succulente crème panachée et une distribution de biscuits. Au café, un petit garçon, Christian Billet, fils de prisonnier, se chargea d'excellente façon de remercier M. Détailleur, maire, ainsi que les membres du Comité d'entr'aide, du Secours National et toutes les personnes qui contribuèrent à l'organisation si parfaite de cette belle journée. Un bon de denrées fut alors remis à chaque enfant, ainsi qu'une tablette de chocolat et deux biscuits pour le goûter.

Les enfants au nombre de plus de 300, furent ensuite conduits par leurs instituteurs, MM. Deuwille et Dujardin, membres du Comité d'Entr'aide, à la salle des fêtes de la rue Jean-Macé, où ils assistèrent à une joyeuse séance gratuite de marionnettes qui les divertit grandement.

Une saisie de blé. — Les agents ont arrêté mercredi après-midi au lieu dit « Le Triez », un cycliste Albert Dumont, 21 ans, domicilié rue de Tourcoing, cour Lepers, 4, lequel transportait illicitement une charge de 35 kilos de blé. Ce blé avait été acheté à raison de 9 fr. le kilo à Berguette et Albert Dumont reconnut qu'il se proposait de le revendre à 32 fr. le kilo et que ce n'était pas la première fois qu'il se livrait à ce trafic. Etant donné qu'il s'agissait d'un trafiquant notoire, un procès-verbal a été dressé à la charge de Albert Dumont et transmis au Parquet de Lille.

Les funérailles de M. Henri Conem. — Jeudi matin, à 8 h. 30 ont eu lieu au milieu d'une nombreuse affluence, les funérailles de M. Henri Conem, ancien combattant de la guerre 1914-18, Poilu d'Orient, membre de l'Union des Familles nombreuses.

Le deuil était conduit par MM. Marcel, Robert, André et Maxime Conem, fils du défunt et de M. Devaux, son gendre.

Après la cérémonie religieuse qui se déroula en l'église Saint-Nicolas, le cortège s'est dirigé vers le cimetière communal où se fit l'inhumation.

CROIX

VOL DE LEGUMES

M. Jules Masschelein, rattacheur, demeurant 3, rue du Mouvaux, à Roubaix, est venu déposer une plainte au commissariat du police pour vol de 200 poireaux, dans son jardin ouvrier, situé rue Verte, à Croix. Il y a quelques jours, il avait aussi constaté la disparition de douze choux rouges.

La police a ouvert une enquête et a recueilli des renseignements permettant d'aiguiller les recherches.

Etat civil. — Naissance : Guy Lehembre, avenue François-Roussel, 3.

Décès : Mélanie Vanlierde, 80 ans, 6, rue Pluquet.

LA DISTRIBUTION DE COLIS

Le Comité continuera la distribution du colis 21 et des précédents pour lesquels les familles ne possédaient pas d'étiquettes-adresses lors des distributions antérieures.

Cette distribution se fera lundi toute la journée, au local du ravitaillement, 158, rue Jean-Jaurès, aux heures habituelles.

Le colis n° 22 sera remis les lundi et mardi de la semaine suivante.

AU RAVITAILLEMENT

Les consommateurs qui, ayant changé de catégorie dans le courant du mois de janvier, sont informés qu'ils doivent échanger leurs cartes avant la remise des tickets de ravitaillement du mois de février, qui aura lieu à partir de mardi 26 janvier.

WATTRELOS

Un vol de vélo. — Michel Debruyne, qui avait eu son vélo volé, soupçonnait fortement le fils Vermoeren Jules.

Debruyne s'était déjà rendu au domicile de Vermoeren, 6, rue du Breuil, où on lui avait remis la lanterne.

Hier, apercevant le fils Vermoeren sur un vélo, il reconnut les accessoires comme lui appartenant et rencontrant les gardes auxiliaires De Becker et Ronsse, il leur signala les faits.

Au domicile de Vermoeren, la femme de ce dernier, en présence des gardes, remit le cadre et le reste du vélo que Debruyns reprit immédiatement.

Appelée au commissariat, la famille Vermoeren fut interrogée par M. Veevaert, à qui elle déclara avoir acheté le vélo à un nommé « Chticki », demeurant à Mouscron, mais dans cette ville « Chticki » est inconnu, et ne purent présenter la facture.

Devant ces faits, M. Veevaert, commissaire de police, dressa procès-verbal à la charge des époux Vermoeren et leur fils, pour vol, complicité et recel.

Vol de draps. — Emile Delmeule, 63 ans, sans profession, demeurant 32, rue du Nouveau-Monde, a porté plainte à la police pour vol d'une paire de draps qu'il avait mis à sécher sur une corde dans son jardin. Le préjudice est de 200 fr. et la police enquête.

Pour nos prisonniers. — **Tournoi de piquet.** — Samedi 23 et dimanche 24, chez Alfred Duhamel, débit de tabacs, rue de l'Industrie, 147, continuation du Grand Tournoi de piquet doté de 4.500 fr. de prix, organisé par le Comité des Jeux Populaires.

Au même endroit, grand jeu de dés au point inconnu doté de 2.500 fr. de prix.

Il est rappelé que le jeu de dés continue chez tous les cafetiers adhérents et que chaque billet donne droit de participation à la grande tombola d'une valeur de plus de 50.000 fr. et dont les lots sont exposés chez Rayns et Wycart, Grand'Place.

Pour nos prisonniers, les Wattrelosiens participeront tous à ce geste de solidarité.

Mutuelle de Solidarité. — Dimanche 24, à usège, 64, rue du Docteur V.-Leplat, permanence de 10 h. à midi. Paiement du franc au décès, tous renseignements en ce qui concerne les anciens combattants, pension, retraite, mutuelle, etc...

Caisse d'Epargne. — La succursale sera ouverte dimanche, à la Mairie, de 9 h. à 10 h. 30.

Fraternelle des Combattants. — Dimanche 24, de 9 h. 30 à midi, permanence au siège, 15, Grand'Place, pour tout ce qui intéresse les anciens combattants.

Caisse « La Travail ». — Dimanche, de 9 à 11 h., permanence au siège, 190, rue Henri-Briffaut.

Jeu de boule. — Au Bon Traisier, 5, rue des Fleurs, tous les dimanches, on boule les prix-volants, à 16 h. Le jeu est ouvert à tous les amateurs.

Dimanche 24, les anciens sociétaires sont priés de se présenter pour toucher leurs primes d'assiduité.

FLERS

LES BONS DE PETROLE ET D'ALCOOL A BRULER POUR LE BREUCQ

La distribution des bons de pétrole aux familles démunies de tout éclairage et des bons d'alcool à brûler aux familles de trois personnes et plus et aux familles ayant des enfants en dessous de deux ans, pour la section du Breucq, aura lieu à la mairie annexe, rue J.-Bte-Bonte demain samedi 23, de 9 à 12 h. et de 14 à 17 heures.

Se présenter obligatoirement avec la carte de charbon, qui doit être timbrée.

Divagation de chien. — Les gardiens de la paix ont interpellé Rémi Pottard, chausseur, 71, rue Jeanne-d'Arc, à Flers, dont le chien, de grande taille, en liberté dans la rue, effrayait les enfants. Procès-verbal pour divagation de chien a été dressé à sa charge.

LEERS

DISTRIBUTION DES BONS D'ALCOOL A BRULER ET DE PETROLE

Samedi 23, de 15 à 17 heures, il sera procédé à la mairie à la distribution du bons d'alcool à brûler et de pétrole pour le mois en cours.

En ce qui concerne l'alcool à brûler, seules les familles se composant de quatre personnes au moins et régulièrement inscrites pourront en bénéficier. La présentation de la carte de charbon sera exigée.

Les bons de pétrole sont réservés aux foyers dépourvus de gaz et d'électricité.

Les parents ayant des enfants de moins de 2 ans à charge pourront bénéficier d'un bon d'alcool également à la condition qu'ils ne soient pas pourvus de moyens de chauffage par le gaz.

Caisse d'Epargne. — Ouverte à la mairie le dimanche 24, de 9 à 10 h. 30. Administrateur de service : M. Boulles.

A l'Union Belge. — Les membres de la Mutuelle-Décès et de l'Union Belge sont invités à retirer leurs carts au siège, 24, rue Jean-Jaurès, dimanche 24 de 10 heures à midi.

Cette permanence sera la dernière.

Mutilés et Invalides du Travail. — Permanence au Foyer Populaire, dimanche, de 11 heures à midi.

LANNOY

Fraternelle des A. C. — La Commission de la Fraternelle invite les A. C. diaponibles à assister aux funérailles de leur camarade Georges Lecris, qui auront lieu le samedi 23, à 9 h., en l'église de Lys.

ALLOCATIONS MILITAIRES

Le paiement des allocations militaires du mois de Janvier aura lieu au Bureau de la Perception, rue de Lille, lundi 25, de 11 h. à 11 h. 30.

Alcool à brûler. — Distribution des bons à la Mairie (3me bureau). Se munir de la carte de charbon.

La sauvage agression de Maubeuge a été évoquée devant le jury du Nord

Le manœuvre Beaurain, qui a persisté à se prétendre la victime d'une erreur grossière, a été condamné à 5 ans de travaux forcés

Une sauvage agression était commise le 28 mai dernier, vers 18 h., à Maubeuge.

Mme Richard, 56 ans, était seule à son domicile quand se présenta un individu venu, disait-il, pour un troc de denrées. La femme voulut éconduire le visiteur. Mais, brusquement, celui-ci la frappa à coups de poing et acheva de l'assommer, en dépit des cris de grâce, à l'aide d'un fer à repasser. En simulant la mort, Mme Richard échappa enfin aux brutalités de l'agresseur qui se mit à fouiller la maison pour trouver les économies.

Le malfaiteur parti, la victime réussit à aller solliciter du secours chez une voisine.

Mme Richard connaissait de vue l'homme qui l'avait assaillie. Le signalement, qu'elle en donna, permit l'arrestation d'Arthur Baurain, 34 ans, manœuvre aux Usines de l'Espérance.

Baurain se prétendit la victime d'une erreur grossière, mais Mme Richard le reconnut formellement. Des empreintes relevées correspondaient aux semelles de ses souliers. Un alibi invoqué se révéla inexact.

De plus, on l'avait entendu dire à l'usine : « Quand j'aurai besoin d'argent je « zigouillerai » la vieille Richard et je lui prendrai son pognon. »

A l'audience de la Cour d'Assises du Nord, où il a comparu jeudi, Baurain, en dépit de ces charges accablantes, a persisté à se prétendre innocent.

Orphelin de bonne heure, il commit quelques indélicatesses dans son jeune âge et il fit un stage à la colonie pénitentiaire de Mettray. Depuis la guerre sa conduite était devenue bonne.

Me Phalempin est intervenu dans les débats, au nom de Mme Richard partie civile. M. l'avocat général Ruolt a soutenu l'accusation et Me Dubois a défendu l'accusé.

Baurain a été condamné à 5 ans de travaux forcés et 10 ans d'interdiction de séjour.

La partie civile a obtenu 15.000 fr. de dommages-intérêts.

Cour d'Appel de Douai

LE VELO RECUPERE EN MAI 1940

M. Robert Deckmyn, marchand de cycles, rue des 3 Pierres, à Wattrelos, eut son magasin sérieusement pillé en Mai 1940.

De la boutique, disparut notamment un vélo que M. Adelbreck, rue du Levant à Tourcoing, avait confié en vue d'une réparation.

Cette machine était passée entre les mains de Louis Prévost, 59 ans, trieur de laines, qui l'avait récupérée alors qu'elle trainait devant la boutique de M. Deckmyn, lors de l'exode.

La Cour, après plaidoirie de Me Jacques Lefèvre, a **confirmé une décision du tribunal de Lille condamnant Prévost à 2 mois de prison.**

LE COKE A WATTRELOS

Hélène Vandersoupel, 36 ans, 496, rue du Mont-à-Leux, à **Wattrelos**, était allée s'approvisionner en coke dans l'enceinte de la voie ferrée. Les juges lillois lui infligèrent 20 jours de prison et 200 fr. d'amende.

La Cour, après plaidoirie de Me Phalempin, a **réduit cette peine à 8 jours.**

CARTE D'ALIMENTATION A ROUBAIX

Une roubaisienne, Hortense Riche, 167, rue de l'Epeule, Cour Lampe, 34, conserva indûment une carte d'alimentation.

La Cour lui a **supprimé la sursis** pour une peine de 15 jours de prison et 200 fr. d'amende qui avait été infligée par les juges lillois.

Avis aux vieux travailleurs de Lauuoy, Lys, Toufflers, Hem

Des listes d'adhésions sont à leur disposition chez M. Bourghelle, débitant de tabac, 1, rue des Trois Frères Rémy.

Une réunion aura lieu ultérieurement au Café de l'Hôtel de Ville, Grand Place, à Lannoy.

MARCQ-EN-BARŒUL

Le 14e enfant d'une famille ouvrière est né

Dans la récente promotion de la Famille Française, au titre de la médaille d'or figurait le nom de Mme Albert **Pétreau-Lemoine**, habitant 17 rue de Ghesles, à Marcq-en-Barœul, qui était la maman de 13 enfants, dont 10 sont encore vivants. La famille vient encore de s'agrandir, car Mme Pétreau vient de mettre au monde son 14e enfant, à la Maternité de Tourcoing. M. Albert Pétreau, le chef de ce ménage intéressant, est originaire de St-Quentin. Il était charpentier quand un malencontreux accident l'empêcha d'exercer actuellement sa profession. Sa femme, née Marguerite Lemoine, est âgé de 37 ans et originaire de Auchel (P.-de-C.). Ils se sont mariés en 1926, à Crépy-en-Laonnois. L'aîné de leurs enfants aura prochainement 18 ans.

Nous leur présentons nos sincères félicitations et souhaitons qu'un peu de réconfort parvienne à ce foyer à l'occasion de cet heureux événement.

Nouvelles cartes d'alimentation

Un certain nombre d'habitants ne sont pas encore en possession de la nouvelle carte d'alimentation valable depuis le 1er Janvier.

Le Même attire l'attention des intéressés sur le fait qu'aucun titre de rationnement, pour le mois de Février, ne sera délivré sans cette carte. Il invite donc ceux parmi ses administrés qui n'auraient pas encore effectué les démarches nécessaires au transfert de leur carte, de s'en occuper dans les moindres délais.

D'autre part, des convocations ont été adressées à des personnes pour le retrait des cartes qu'elles avaient réclamées dans les mairies où elles étaient domiciliées en Juin 1942. Bon nombre de ces appels sont restés vains. Il est évident qu'une telle négligence ne peut que nuire au bon fonctionnement du service. Les retardataires visés par cet avis sont invités à se présenter d'urgence au Bureau du Ravitaillement. Faute de se présenter immédiatement, les intéressés ne percevront leurs tickets que le 4 Février.

A l'Olympique Marcquois. — Dim. 24 Janv., à 10 h., l'O.M. recevra, sur son terrain l'excellente équipe 1A Amateurs de l'Excelsior Roubaix-Tek.

Centre d'Entr'aide, Amicale des Prisonniers. — Réunion du Bureau vendredi 22, à 18 h. 30, à l'Ecu de France. Compte rendu de la fête de Charité. Entr'aide sociale. Création du Secteur Marcq-Croisé. Questions div.

Avenir du Prolétariat. — La recette des cotisations pour 1943 aura lieu le dimanche 24, de 10 h. 30 à 11 h. 30 au siège, café du coin, place de l'Eglise.

RONCQ

Jardins populaires de France. — La société des jardins populaires (section de Valenciennes) informe ses adhérents ayant fait leur demande de carte de jardinage, que le paiement des cotisations et l'inscription de la série de graines auront lieu samedi 23, de 14 à 18 h. Se présenter avec la carte de sociétaire (carte verte) : pour Roncq-Centre, au Café du Centre, 251, rue de Lille ; pour le Blanc-Four, au café du Tonkin, rue du Moulin.

Remboursement des excédents de versement sur contribution nationale. — Les retardataires pourront se présenter à la Perception d'Halluin à partir du lundi 25 janvier, de 9 à 12 h. et de 14 à 16 h. (le samedi jusqu'à 11 h. 30) munis de leur carte d'identité et de l'avis de la Direction.

Les sommes inférieures à 20 fr. ne seront pas versées par mandat-poste. Dans le délai de trois mois, si elles ne sont pas réclamées, elles retombant dans le domaine du Trésor. Se munir du monnaie pour faire l'appoint.

Tribunal correctionnel DE LILLE

SEVERES CONDAMNATIONS DE CAMBRIOLEURS

Dans la nuit du 1er au 2 novembre 1942 un cambriolage était commis dans un établissement exploité à **Roubaix** par M. Desmettre. Les cambrioleurs s'introduisirent dans un atelier après avoir cassé un carreau et après avoir fait sauter une serrure.

Louis Vollekint, 62 ans, sans profession, domicilié à **Roubaix**, 194, rue Edouard Anseele ; Bernard Vanvesmale, 50 ans, tailleur d'habits, ayant demeuré à **Roubaix**, actuellement sans domicile connu ; Anna Weyn, 34 ans, entrepreneur de transports, 25, rue Jean Jaurès, à **Hem**, ont dérobé 34 pièces de tissu valant 500.000 francs.

Le Tribunal a condamné Vollekint Louis à 3 ans d'emprisonnement ; Vanvesmale, à 5 ans par défaut ; Anna Weyn à 18 mois.

En outre, Albertine Petit, 63 ans, ménagère à **Roubaix**, 27, rue des Trente, et J.-Bte Catel, 65 ans, marchand ambulant, 37, rue des Trente, à **Roubaix**, étaient poursuivis pour recel de ces pièces de tissus. Six mois avec sursis à la première ; un an au second.

LE CULTIVATEUR ASTUCIEUX

Il y a quelque temps, la mairie de **Baisieux** constatait la disparition du sceau de la commune.

Un peu plus tard, un titre de transport de bestiaux en provenance de **Tourcoing** parvenait à la mairie de **Baisieux**. Or, le contrôle effectué pour noter cette rentrée du laissez-passer révéla que cette pièce était fausse et qu'elle portait le cachet du fameux sceau disparu.

L'enquête établit que le voleur du sceau n'était autre que le sieur Antoine Beaumont, 46 ans, cultivateur, domicilié à **Baisieux**, 3, rue de Chèreng, lequel avait falsifié ainsi trois laissez-passer destiné à assurer la libre circulation de son bétail. Ces laissez-passer avaient été fabriqués par lui les 30 août, 4 septembre et 10 novembre 1942.

Le Tribunal a infligé à Beaumont 3 mois d'emprisonnement.

VOLEUR DE BICYCLETTE

6 mois d'emprisonnement à Joseph Merlin, boiseur à Lys-les-Lannoy, pour vol d'une bicyclette le 23 décembre 1943 à la demoiselle Meurisse.

LE BIEN D'AUTRUI

— 1 mois à Robert Lallamand ouvrier de betteuse à Linselles, qui a soustrait 14 k. de blé à un cultivateur.

BOULANGERS EN DEFAUT

3.000 francs d'amende à Edmond Martin, boulanger à Hellemmes, pour avoir été trouvé en déficit de 17 quintaux de farine.

— Joseon Paul, boulanger-pâtissier à Roubaix, 89, boulevard d'Armentières, a été également en déficit de 59 quintaux de farine : 4.000 franc sd'amende.

LA HAUSSE ILLICITE

1 mois d'emprisonnement et 10.000 francs d'amende sur opposition à Marcel Delepierre, représentant de commerce à Marcq-en-Barœul, pour détention d'un stock de 480 k. de viande de porc et de 154 k. de viande de bœuf achetés à des prix excessifs.

LE MARCHE NOIR

1.000 francs d'amende à Charles Vernelle, garçon brasseur à Roubaix, 145, rue Jacquard, pour s'être fait livrer 5 k. de beurre sans tickets.

— 3.000 francs d'amende à Raymond Van Hecke, tisserand à Roubaix, impasse de la Barbe d'Or, 12, pour achat de 13 k. 720 de beurre sans tickets.

— 1.200 francs d'amende à Florent Gœthals, garçon livreur à Roubaix, 25, rue Bayard, qui a acheté 10 k. de beurre sans tickets.

— 1.000 francs d'amende à Albert Dujardin, domicilié à Roubaix, 141, rue de l'Alma, pour achat de 10 k. de beurre sans tickets.

— Même peine à Jules Derveaux, débourreur à Tourcoing, 8, chaussée Denis Papin, pour même délit.

— 3.000 francs d'amende à Marie Depoortère, cabaretière à Roubaix, 126, rue de Tourcoing, qui a acheté sans tickets 104 k. de viande de porc.

La Campagne antituberculeuse

Le Comité local de lutte contre la Tuberculose s'est réuni Mardi dernier à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Marescaux, député-maire, en vue de l'organisation de la Campagne Antituberculeuse de 1943.

Nos lecteurs se souviennent encore de ces campagnes d'avant-guerre, au cours desquelles la population réservait le meilleur accueil aux vignettes spéciales mises en vente à cette occasion.

La pénurie du papier ne permettra pas, cette année, l'impression de ces timbres.

Pourtant, répondant ainsi aux vœux du Comité National, le Comité local a estimé que son action ne devait pas se ralentir, précisément au moment où les spéculations ouvrent un champ plus vaste au fléau qu'est la tuberculose.

L'argent recueilli procurera à la lutte antituberculeuse, en dehors des crédits importants qui lui sont affectés par l'État et les collectivités publiques, un précieux complément de ressources d'origine privée.

En conséquence, le Comité local fait appel à la population pour qu'elle réponde la plus largement possible aux sollicitations des quêteurs et quêteuses dévoués des groupements de jeunesse, aux enfants des écoles, aux infirmières de la Croix-Rouge, et aux divers organismes qui se sont donnés pour tâche de mener à bien la campagne de 1943.

Il ne faut pas perdre de vue que les quelques pièces de monnaie données pour l'œuvre antituberculeuse contribueront à sauver des vies humaines. Il ne faut pas, dans l'effroyable chaos que nous traversons, se désintéresser de ceux qui souffrent et peuvent être rappelés à la vie, par un simple geste généreux de notre part.

C'est en pleine confiance que le Comité local voit s'ouvrir la Campagne de 1943 et il est persuadé qu'une fois de plus les Tourquennois sauront montrer que la solidarité n'est pas un vain mot.

LES NOUVELLES DE LA VILLE

DANS UN GARAGE

Plainte pour vol de vélo a été déposée par Mlle Claire Scock, 29 ans, piquûrière, 86, rue Carnot, pour vol de son vélo, commis dans un garage situé rue Motte. Au même endroit, il a été volé en outre un sac de 50 kilos de pommes de terre, un seau galvanisé. Les services de la sûreté ont été avisés.

FERMETURE TARDIVE

Procès-verbal pour fermeture tardive a été rédigée à la charge de M. Paul Vandebrouck, 54 ans, cafetier, 51, rue du Calvaire.

DULSOJA

Aliment composé à base de farine de SOJA

LAGZ BOULOGNE

LA DISTRIBUTION ANNUELLE DES REVENUS